



La Ville d'Ugine recrute pour son service Education – Enfance

Trois animateurs périscolaire et/ou ALSH (H/F) Pour l'année scolaire 2026-2027

La Ville d'Ugine, commune de 7 300 habitants, implantée au cœur des Savoie, aux portes du Val d'Aly et du Beaufortain, à proximité immédiate du lac d'Annecy, des plus grandes stations de ski du monde, héberge le plus gros pôle industriel de Savoie.

Forte d'un vrai dynamisme économique, elle dispose d'une offre de services à la population extrêmement fournie, comme en matière sportive et culturelle.

Placé(e) sous l'autorité des responsables des accueils périscolaires et/ou ALSH, vous intégrerez l'équipe en charge de l'animation au sein des accueils périscolaires et ALSH de la Ville d'Ugine.

MISSIONS

- **Animateur périscolaire et ALSH :**
 - Accueillir et prendre en charge les enfants,
 - Assurer la sécurité physique, affective et moral de tous les enfants,
 - Mettre en place des animations en lien avec le projet pédagogique.
- **Les horaires des différents postes périscolaires – périodes scolaires : (horaires coupés)**
 - Accueil matin : 7h25 – 8h30
 - Accueil midi : 11h10 – 13h30
 - Accueil soir : 16h15 – 18h30
- **Les horaires de l'ALSH – Mercredis et vacances (horaires continues) :**
 - Journée de 10h – semaine de 4 jours (du lundi au vendredi),
 - Horaires entre 7h30 et 18h30 en fonction du planning,
 - Réunion de préparation pour l'ALSH mercredi : le mardi de 14h à 15h30,
 - Réunion de préparation pour les vacances : le samedi matin (planning de réunion).

Plusieurs postes à pourvoir :

1 animateur périscolaire : Accueil midi et soir – temps de travail annualisé à 18 heures hebdomadaires, soit 41%

1 animateur périscolaire et ALSH : Accueil matin et midi + mercredis et vacances scolaires – temps de travail annualisé à 25 heures hebdomadaires, soit 74%

1 animateur périscolaire et ALSH : Accueil matin et midi + mercredis et vacances scolaires – temps de travail annualisé à 24 heures hebdomadaires, soit 76%

PROFIL

- Titulaire du diplôme BAFA ou équivalent,
- Permis B souhaité,
- Expérience professionnelle similaire souhaitée avec les enfants 3/11 ans.

SAVOIR FAIRE

- Bon contact avec les enfants et leurs parents.
- Esprit d'équipe, bienveillance, pédagogie et patience.
- Réactivité et adaptabilité, accueillant, souriant et force de proposition.

SAVOIR ÊTRE

- Motivé et dynamique.
- Être à l'écoute des enfants et respecter leur rythme.
- Posture professionnelle.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Rémunération statutaire par référence au grade d'adjoint d'animation,
- Régime indemnitaire (RIFSEEP) + prime annuelle.

Postes à pourvoir pour 31 août 2026

Merci d'adresser une lettre de motivation et CV à l'attention de :

Monsieur le Maire – Mairie d'Ugine – 2, rue de la mairie - 73400 UGINE

ou par mail à : srh@ugine.com